

ABONNEMENT.

Saumur :
En an. 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 10
Poste :
En an. 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 30 c.
Réclamés, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

22 Novembre 1882.

Chronique générale.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Spécie d'hier mardi. — La Chambre re-
prend l'examen du budget (ministère de
l'agriculture).

M. Fréry réclame une augmentation du
crédit relatif à l'enseignement de l'agricul-
ture. L'augmentation est refusée.

M. Lechevalier demande une augmenta-
tion de 200,000 fr. pour subventions aux
associations agricoles.

M. Roger, rapporteur, repousse l'amende-
ment qui mettrait le budget en déficit.
M. Félix Faure appuie la proposition, qui
est adoptée par 344 voix contre 121.

M. Edmond Henry voudrait une augmen-
tation au chapitre de la remonte et des
harnais. M. Roger, rapporteur, répond que
le crédit inscrit au budget est suffisant.

M. Tirard, ministre des finances, déclare
que ces nouveaux votes de dépenses rom-
pent l'équilibre du budget de 1883 et le
mettent en déficit. Malgré cette déclaration,
l'amendement de M. Henry (du Calvados) est
adopté par 277 voix contre 248.

M. Rouvier a la parole pour lire son rap-
port sur le traité passé entre M. de Brazza et
le roi Makoko.

Ce rapport fait l'historique des découver-
tes de M. de Brazza sur les rives du Congo.
Il conclut à l'approbation du traité par la
Chambre.

Ce protectorat, dit-il, n'offre aucun in-
convénient sérieux, ni du côté des indigè-
nes, ni de celui de l'Europe, et il offre, au
contraire, de grands avantages au point de
vue commercial.

L'urgence est déclarée.
Le projet de loi est voté sans opposition.

M. Rogues demande la suppression des
subventions pour les courses.

M. de Mahy combat ce nouvel amende-
ment, qui est repoussé par 307 voix contre
163.

M. Roche, membre de la droite, demande
le maintien d'un crédit affecté à l'encoura-
gement de la race chevaline pour les bars
et chevaux de remonte, que la commission a
diminué de 50,000 fr.

Cet amendement est repoussé par 339
voix contre 157.

Le budget spécial des eaux et forêts est en-
suite voté sans opposition.

La suite de la discussion est renvoyée à
jeudi.

CONSEIL DES MINISTRES.

Le conseil des ministres, dans sa séance
d'hier matin à l'Élysée, a décidé que M. Du-
clercq s'entendrait avec M. Jules Simon afin
de fixer le jour où viendra devant le Sénat
la discussion de la loi sur les associations.

Les ministres se sont ensuite entretenus
de l'effet produit sur la Chambre et sur la
presse républicaine par les déclarations du
président du conseil relativement à la né-
cessité de maintenir un ambassadeur au Va-
tican.

Quelques divergences de vue se sont ma-
nifestées à cet égard.

Relativement au mouvement anarchiste
et aux nombreuses arrestations opérées ces
jours-ci, M. Fallières a fait savoir que, de-
puis la publication du décret sur la vente
de la dynamite, une active contrebande de
cette matière s'exerceait sur nos frontières
des Pyrénées, des Alpes et de la Suisse.

Des arrestations de contrebandiers sont
effectuées chaque jour par les douaniers.

Nous croyons savoir que dans la journée
d'avant-hier plusieurs mandats d'arrêt ont
été signés par un juge d'instruction du
tribunal de la Seine, et que différentes arres-
tations se rattachant aux affaires des anar-
chistes de Lyon ont été opérées à Paris, hier
matin, à la première heure.

Parmi les hommes arrêtés, on cite le

citoyen Bernard, chez lequel on a découvert
une liste d'affiliés à l'Internationale avec
leurs adresses.

En conséquence, de nouvelles arrestations
seront opérées aujourd'hui.

L'article de M. Léon Say a mis en émoi le
monde financier et le monde politique.

La Bourse a baissé et les colères sont
grandes dans le camp républicain. M. Gam-
betta n'admet pas que « la cote en baisse
corresponde à un appauvrissement », et
M. Allain-Targé nous prouvera, sans doute,
que la baisse est un signe certain de la force
du crédit public. La théorie sera nouvelle,
mais elle n'a rien qui soit au-dessus des
capacités financières de l'un des plus dignes
prédécesseurs de M. Tirard.

Il est, d'autre part, évident que le déficit
de 400 millions sur le budget extraor-
dinaire établit d'une indiscutable façon l'or-
dre et l'économie apportés par le pouvoir
républicain dans la gestion de la fortune
publique. Il faudra modifier le vieux pro-
verbe et dire désormais : Qui fait des dettes
s'enrichit.

Tel n'est pas le sentiment, très-tardif
d'ailleurs, de M. Léon Say qui, — et le
Siècle lui en fait un gros grief, — récem-
ment encore appartenait au gouvernement,
et apprécie notre situation avec une sévé-
rité qui réjouit les ennemis de la Répu-
blique ». Le Siècle déclare cependant que
ces « faits sont connus », et dès lors on ne
comprend guère son irritation contre le
« factum ».

Le Soir se console en pensant que ce qui
a diminué, c'est « le crédit », et constate
que les « affaires manquent à l'argent ».
Nous ne voyons pas ce qu'un pessimiste
pourrait dire de plus alarmant relativement
au marché des fonds publics, et M. Léon
Say n'a pas dit autre chose.

Mais à côté du manque d'affaires, il y a
aussi le manque d'argent. Le déficit du bud-
get coexiste avec le « malaise inexplicable »,
et si l'on va au fond des choses, inexplicable,
qui pèse sur le marché ».

La République a gaspillé les ressources
existantes et compromis le crédit de la
France. C'est là ce qu'il faut retenir de ces
aveux arrachés par la force des choses aux
défenseurs d'un régime qui pousse le pays
vers la ruine. M. Léon Say n'a pas réussi à
dégager sa responsabilité, mais il a très-net-
tement démontré l'existence du déficit et les
périls de la faillite.

Qu'il soit sorti de son rôle en se posant en
accusateur, cela est vrai. Quant à nous, nous
n'avons vu dans son article que les aveux
involontaires d'un accusé.

Les 400 millions de M. Tirard n'ont pas
encore été retrouvés ; il a fallu augmenter
de 60 millions le total des reports de crédits
prévus par M. Léon Say et imputer 93 mil-
lions sur la dette flottante.

C'est donc par un ajournement du déficit
que le gouvernement sortira momentané-
ment d'embaras ; la question n'est pas ré-
solvée, elle est aggravée.

Dans l'exposé des motifs de sa proposi-
tion demandant la révision des lois consti-
tutionnelles, M. Andrieux, ex-préfet de po-
lice, démontre les périls et les abus du pa-
rlementarisme, et particulièrement du pa-
rlementarisme républicain, incompatible avec
le suffrage universel. Il incline vers la Con-
stitution des États-Unis, et, avec une naïveté
extrême ou une ironie cruelle, il cite à M.
Grévy l'exemple de Washington.

On lit dans le bulletin financier, du Jour-
nal des Débats :

« Nous ne sommes pas habitués à un
budget en déficit, encore moins à un dé-
sarrroi des voies et moyens destinés à y
parer.

» Le crédit de l'État s'ébranle.
» On se demande comment il était pos-
sible qu'une idée de rachat de chemins de
fer hantât l'esprit d'hommes de finances. Si

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FILLE A JACQUES

PAR CHARLES DESLYS.

Il est vrai de dire que Georges n'avait rien d'ef-
frayant. Loin de là. La taille élancée, la physiono-
mie ouverte, le regard franc. Surtout le charme de
la jeunesse. Il portait la casquette à abeille d'or de
l'École centrale. Encore un adolescent, presque
un écolier.

— Pourquoi donc cet accueil ? dit-il d'un air
amicale, j'ai tout entendu. Je ne désire que vous
être utile...

— Nous ne demandons rien, gronda Jacques
d'un air sombre.

— A merveille ! reprit le jeune Aubertin ; c'est
moi qui vais vous demander quelque chose.

— Vous !

— Un service...

— Allons donc ! vous voulez vous moquer d'un
pauvre homme...

— Le ciel m'en garde ! Écoutez-moi.

— Non.

Décidément, l'élève de l'École centrale avait fait
la conquête de la petite sauvage. Les enfants,
comme les animaux, ont l'instinct de deviner qui
les aime. Antoinette avait confiance. Elle se pencha
vers son père, encore dans l'herbe, contre le
buisson ; et, lui mettant un doigt sur ses lèvres,
elle lui dit :

— Écoute !

Jacques, aussitôt dompté, fit signe qu'il obéissait.

Georges s'assit sur un tertre et donna à l'enfant
cette même main que venait de refuser le père.

Elle s'empressa d'y mettre la sienne.

— Merci, Antoinette.

Puis, après un silence :

— Ce n'est pas un hasard qui m'a amené jus-
qu'ici. Je vous cherchais. Ton père a tort de ne
pas me croire, mon enfant ; c'est bien un service
que j'attends de lui... de toi... Veux-tu me le
rendre ?

— Eh ! murmura-t-elle d'un petit air normand
qui lui seyait très-bien, eh !... je ne sais point...

Le jeune homme poursuivait, s'adressant en ap-
parence à l'enfant, en réalité au père :

— Les plus petits peuvent aider les plus grands.

Voici le fait. J'ai une sœur à peu près de ton âge,
Antoinette ; mais, hélas ! bien différente de toi. Il
ne faudra pas l'envier quand tu la verras. Le
grand air, la liberté, la pauvreté peut-être, l'ont
faite ce que te voilà, alerte et vaillante. Il lui

manque la santé, cette première richesse. C'est
donc toi la plus riche. Veux-tu lui faire la charité ?

— Mais comment ! dites...

Georges tira sa montre, et se levant aussitôt :

— Diable ! il est plus tard que je ne croyais.

Nous n'arriverions plus à temps. Viens avec moi,
Toinette... et ton père aussi. Je m'expliquerai en
chemin.

La fillette s'était retournée vers son père :

— Veux-tu ?

Il hésitait encore, se redressant avec lenteur.

— Jacques, dit le jeune Aubertin, souvenez-vous
de vos appréhensions de tout à l'heure. Nous ne
serons pas bienfaisants, mais reconnaissants. Plus
que de la protection, de l'amitié. Je ne vous parais
peut-être qu'un gamin, mais vous en avez ma
parole. Venez-vous ?

— Oui, conclut-il brusquement. Oui... pour la
petite.

Georges reprit ce même chemin par lequel il
était venu.

Antoinette marchait à côté de lui, presque
devant lui, curieuse, impatiente, et l'interrogeant
des yeux.

A quelques pas en arrière, Jacques... le front
sourcilieux, la tête baissée, l'œil inquiet, comme
sur un terrain semé de périls, comme ayant peur
des autres et de lui-même.

II

De l'autre côté de Villerville, toujours sur le bord
de la mer, on remarque un chalet dont le jardin
descend en pente douce jusqu'à la grève.

Cette villa se loue d'ordinaire aux baigneurs.

Elle était occupée par la famille Aubertin.

C'est l'heure de la marée, l'heure du bain.

Sous une tente dressée au bord de la pelouse,
une certaine animation, le bruit de deux voix ; une
voix de femme, une voix d'enfant.

Par delà le galet, sur le sable, un homme se
promène en lisant divers papiers que parfois il
froisse d'une main convulsive. Sur sa mâle figure,
quelques chose de soucieux, de chagrin. C'est M.
Aubertin, c'est le fluteur. Un ancien soldat resté
soldat quand même.

Sa taille élevée, droite, conserve une sorte de
roideur militaire. A la façon dont il porte la tête,
on sent l'officier qui longtemps a subi le col
d'ordonnance. Cette tête, bien qu'un peu sévère,
avec ses cheveux coupés en brosse et ses favoris
courts, annonce une grande bonté. C'est pour
lui-même surtout que cet homme doit être exi-
geant. Pas de capitulation avec sa conscience,
l'ordre et la discipline en toutes choses : un
homme intègre.

Pour l'honneur de notre industrie, l'armée lui
lègue de ces types-là. Dans les affaires comme sur
le champ de bataille, la même fermeté, le même

le bon sens triomphe, ce sont les Compagnies qui seront appelées à racheter les chemins de fer de l'Etat. Quel est le budget malade ? Le budget de l'Etat. Quel est le budget sain ? Le budget des Compagnies. Quel est le budget qui, en ce moment, a besoin de se refaire ? Le budget de l'Etat. Qu'a-t-il à revendre ? Des chemins. Que demande le public ? Que l'équilibre du budget soit mis sur pied, parce que c'est le maître crédit.

Est-ce que ce retour des chemins de l'Etat aux Compagnies altère en quoi que ce soit l'économie des droits réservés par l'Etat ? En rien. En fait, il faut fléchir au temps sans obstination.

Il y a parmi les victimes du 2 Décembre des gens bien intéressants et que la République ne devait pas oublier.

Le Journal de l'Ain donne les noms de six individus qui ont reçu des pensions de 400 à 1,000 fr., en qualité de victimes du 2 Décembre, et dont les états de services consistèrent, en 1854, à avoir organisé une conspiration socialiste qui avait pour premier objectif de s'emparer de la ville de Lyon.

Ils étaient en route pour cette ville et avaient dévalisé et pillé la malle-poste, volé et pillé plusieurs maisons, arrêté un curé, blessé un gendarme, lorsqu'à la nouvelle du succès du coup d'Etat ils s'enfuirent. Arrêtés et condamnés comme des malfaiteurs, ils furent graciés en 1858.

Ils viennent de recevoir des pensions de 400 à 1,000 fr. Les gendarmes qui réprimèrent leurs crimes ont reçu 250 à 300 fr. et les veuves des victimes de la défense contre l'invasion ne reçoivent rien.

Justice distributive de la R. F.

A Montauban, dimanche, avaient lieu des élections municipales complémentaires. La liste de protestation contre le renvoi des Frères a été élue par 475 voix de majorité. La lutte a été acharnée.

Le même jour ont eu lieu à Perpignan des élections complémentaires.

Sur 6,912 électeurs inscrits, les sept candidats républicains ont réuni environ 600 voix.

Des bulletins demandant la démission du conseil municipal, au nombre de 900, ont été déposés dans l'urne, à titre de protestation contre la municipalité actuelle.

Dimanche prochain aura lieu le scrutin de ballottage.

Le Figaro annonce que M^r Bellot des Minières, évêque de Poitiers, est parti pour Rome, où il va soumettre au Pape l'appréciation des difficultés survenues récemment dans son diocèse.

Après avoir reproduit la lettre publiée par l'Espérance du Peuple sur l'attentat dont M. de la Roche-Saint-André a failli être victime, le Clairon ajoute ce qui suit :

« Nous savons aussi que plusieurs no-

tabilités royalistes de la contrée avaient reçu, ces jours derniers, des lettres de menaces annonçant des explosions à bref délai.

« Toutes se terminaient ainsi : Vous et votre Henri V sauterez le même jour, et nous ferons manger vos têtes bouillies à tous les colons de l'endroit.

« C'est la première fois qu'il est question de dynamite en Vendée, et, ma foi, on a été plus étonné qu'effrayé. »

Les journaux italiens nous rapportent chaque jour des faits analogues à ceux que nous relatons en France : ainsi s'affirme le caractère international de ces actes coupables.

Il y a trois jours, à Pise, les agents de police ont enlevé un drapeau rouge qui avait été attaché pendant la nuit au portail du palais gouvernemental, place des Cavaliers.

Au moment où l'on déposait ce drapeau dans le bureau de police, une formidable explosion retentit : dans la hampe avait été placée une cartouche de dynamite.

Il n'y a pas eu mort d'hommes, mais les dégâts sont considérables.

La République et la Sclérose.

Tel est le nom d'une maladie qui affecte les artères, qui résulte de suintements graisseux et de dépôts calcaires dans les tissus qui composent les artères. C'est la maladie des vieillards ; elle n'est point essentiellement mortelle ; mais rien n'est plus facile que d'en mourir, à cause du trouble profond qu'elle apporte dans la circulation. Il faut des précautions infinies dans le régime physique et moral, une tranquillité d'esprit et de corps, une absence presque absolue de travail intellectuel ; tout le contraire enfin de ce qui constitue les obligations d'un Président de République, si désintéressé qu'on le suppose dans les affaires du gouvernement.

Nos lecteurs n'apprendront pas, sans une certaine émotion, que M. Jules Grévy est atteint de sclérose. Voilà la vraie maladie. Il a eu des étourdissements et des évanouissements, des somnolences persistantes et de fausses digestions.

Depuis quelques jours, la nouvelle de ces accidents a jeté un grand trouble dans le public ; la Bourse a baissé sur les bruits encore vagues et mal définis relatifs à une altération dans la santé du chef de l'Etat. Les groupes politiques se sont agités et des fermentations d'ambition se sont allumées, qui ont ajouté aux discordes dont la République est troublée. On ne savait pas qu'il s'agissait d'une sclérose et l'on était aux cent coups.

Maintenant que les médecins ont donné leur diagnostic, on n'est pas beaucoup plus rassuré ; il y a une véritable panique dans l'air. Les affaires, déjà bien endommagées par les menaces du socialisme, par le mauvais état financier et par l'insuffisance du gouvernement, paraissent à la veille de s'ar-

êter tout à fait. On ne vit plus tranquille, et les gens les plus étrangers à la République, les plus indifférents à ce qui lui peut arriver de bien ou de mal, sont plus ou moins affectés de cette sclérose présidentielle ; celle-ci semble avoir atteint la République elle-même.

Enfin, il semble, parce que M. Grévy est peut-être à la veille de mourir ou de prendre une retraite forcée, que nous soyons à la veille d'une révolution. C'est en vain qu'il a pris un gendre pour le suppléer, pour déléguer, à son lieu et place, le peu d'intelligence et le peu d'activité qu'il faut avoir pour présider la République aussi nonchalamment qu'il le fait ; on se dit qu'un gendre, si dévoué qu'il soit à son beau-père, ne peut cependant le remplacer s'il devient tout à fait gâteux ou s'il meurt de la sclérose. Un gendre n'est pas toujours un successeur.

Que nous disaient donc les républicains ? Pour faire valoir les avantages de leur régime sur le régime monarchique, ils assuraient que, sous une République, le pouvoir se transmettait beaucoup plus facilement et que l'on faisait bien meilleur marché de la vie du chef de l'Etat que sous une monarchie.

La mort d'un Président de République c'était, à les en croire, une chose aussi simple et aussi inoffensive que le déclin d'une journée bientôt suivi d'une nouvelle aurore ; rien n'était dérangé au cours régulier des choses ; les institutions restant les mêmes, la nation, toujours maîtresse d'elle-même, n'avait rien à redouter du successeur qu'elle allait donner au Président défunt.

On voit, par les angoisses que répand partout la redoutable sclérose, que, sur ce point encore, les républicains étaient remplis d'illusions. Il est si évident que le trépas du Président de la République n'est pas indifférent que déjà, bien avant qu'il n'arrive, de tous côtés on prend l'alarme. On ne sait pas entre quelles mains la République va tomber ; on ne sait même pas si la République pourra survivre à M. Grévy. Il n'y faisait pas grand chose, le cher homme ; mais tenait une place qui, durant sept ans, ne pouvait être occupée par un autre.

C'était là un grand élément de tranquillité. Une monarchie se donne toujours, à moins que des républicains ne viennent, comme ils le font d'habitude, en déranger le fonctionnement. Lorsqu'un monarque meurt, et bien avant qu'il ne meurt, son successeur est connu ; on sait ce qu'on doit attendre de l'héritier présomptif. Avec la République, l'héritier présomptif, ce sera on ne sait qui, un général, un prince, un avocat, un amateur de liquidation sociale, peut-être un simple imbécile.

Cherchez, amis, les paris sont ouverts. Nous en sommes donc, pour l'instant, à attendre les suites d'une sclérose ; notre sort est lié à cette maladie. Je désire qu'elle tourne bien pour le Président de la République et pour nous ; mais il ne faut plus prétendre qu'en République le chef de l'Etat peut s'en aller de ce monde, à l'anglaise, sans déranger le cours des conversations.

(Courrier d'Angers.)

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 21 novembre. La situation ne s'est pas modifiée, et les causes d'agir. On avait racheté l'autre jour, maintenant ce sont les offres qui dominent et se poursuivent sans solution de continuité.

Nos rentes sont faibles, elles sont en recul très accentué sur la clôture précédente : le 3 0/0 cote de 80.20 est descendu à 80.15 et a repris à 80.30 ; le 3 0/0 ancien, de 79.60 retombe à 79.50, il s'est relevé à 79.67.

Sur le marché des fonds étrangers, les offres prévalent toujours, et les contre-parties font pressourdisant un peu plus chaque jour.

La plupart des valeurs n'ont aucune animation, les demandes ne se produisent que sur quelques valeurs.

La Banque de France oscille de 3,200 à 3,190. La Banque de Paris s'est tenue à 1,045 et 1,040.

Le Crédit Foncier a été calme à 1,300.

Nous nous expliquons difficilement ce qui porte certains spéculateurs à vendre d'une manière aussi précipitée, sans se rendre compte de la situation prospère de la Société que représente la valeur qu'ils abandonnent.

Les Magasins de France font 510. Ils viennent d'être déclarés adjudicataires du second entrepôt des sucres indigènes.

On signale quelques achats sur la Foncière de France et d'Algérie, au cours de 490.

En ce moment de trouble et de désarroi qui règne sur la place, il est bon de signaler à l'attention des spéculateurs les valeurs qui méritent qu'ils s'y attachent.

Nous croyons donc que les actions de la Banque Centrale de Crédit sont d'excellents titres à mettre en portefeuille en ce moment.

La faiblesse du Su-z s'accroît de 2,430 à 2,365.

Sur le Panama, on ne perd que 4 francs à 466.25.

Quant à nos chemins, ils sont encore plus délaissés que précédemment, les cours faiblissent : le Nord à 1,900 ; le Midi à 1,175.

Chronique militaire.

Le Journal officiel du 19 novembre publie la liste des capitaines de frégate inscrits sur le tableau d'avancement du 4^e janvier 1883 pour le grade de capitaine de vaisseau.

MM. Sallandrouze de Lamornaix, Prouhet, de Montesquiou-Fézensac, Gadaud, de la Bardière, Artiguenave, de Fitz-James, Dupont.

On écrit d'une ville de garnison de l'Est au Clairon :

« Il y a quelques jours, dans un dépôt de cavalerie, 43 hommes, croyant avoir à se plaindre de leurs chefs, ont disparu pendant plus de cinquante heures.

Le colonel, averti de cette bordée prolongée, est venu passer la revue de l'escadron, et, sans consulter les bons soldats, il a écouté les déserteurs qui, rentrés de la veille, avaient été mis provisoirement en prison ; il a de plus invité les hommes à venir le trouver individuellement à son hôtel.

Résultat de cette enquête sans précédent : toutes les punitions levées. Les hom-

sentiment du devoir. Ils peuvent tomber, mais ne trahissent ni ne bronchent jamais. Des hommes tout d'une pièce. Et, par contre, dans l'intimité, dans la famille, de bons hommes, tout pleins de sensibilité, d'affection. Le commandant Aubertin pleurait encore la femme qu'il avait perdue ; il adorait ses deux enfants.

Georges parut, arrivant du jardin. Parfois il se retournait comme pour dire à quelqu'un d'attendre, de ne pas se montrer encore.

— Bonjour, père... Mais qu'y a-t-il donc ? vous paraissez inquiet...

— Moi ? Oui... un peu.

— Est-ce que le courrier vous apporte de mauvaises nouvelles ?... Cette crise commerciale...

— Elle est grave... mais j'en triompherai. Tu sais que je ne m'effraie pas des obstacles.

— Oh ! non !... Elevé à votre école, j'espère profiter de votre exemple, mon père.

En répondant ainsi, Georges avait relevé la tête. Une brave et loyale confiance brillait dans son regard.

Le père eut un sourire de fierté. Frappant sur l'épaule de son fils :

— Georges, reprit-il, j'ai commencé l'apprentissage de la vie pendant les dures campagnes de 1813 à 1814. Deux années fatales !... Depuis, j'ai toujours lutté, faisant mon devoir. Voici de nouveau les mauvais jours... mais j'ai des ressources,

je remplirai mes engagements... Qu'importe, après tout, pourvu que l'honneur resté sauf !

— Alors pourquoi cette tristesse ?

Le flâneur désigna du coin de l'œil une frêle et pâle enfant qui sortait de la tente :

— Elle a toussé cette nuit... ce matin, la fièvre... regarde !

Ce n'était plus le soldat bronzé, le rigide négociant qui parlait ; c'était le père profondément attendri, tout prêt à pleurer.

Déjà la figure du frère s'attristait aussi.

Une débile et languissante créature s'avançait vers eux. Le même âge environ qu'Antoinette, mais quelle différence ! Son visage était aussi blanc que le peignoir sous lequel tremblait son pauvre petit corps malingre. Ses yeux, entourés d'un cercle bleuâtre, brillaient d'un éclat étrange. En apercevant son père, son frère, elle voulut sourire... un sourire navrant... Malgré cela, dans les traits, dans l'attitude, quelque chose de mignon, de gracieux, de sésaphique ; un pauvre petit ange égaré sur la terre, et qui, aspirant à revoir sa patrie céleste, semblait tout prêt à rouvrir ses ailes.

Elle s'efforçait de presser le pas, guidée par la gouvernante attentive et dévouée qui venait de la vêtir pour le bain.

— Allons, Madelon... vite... plus vite... ne vois-tu donc pas qu'il y a des baisers qui m'atten-

dent là-bas ?

Mais ses forces trahissant son impatience, elle trébucha sur le galel.

Georges accourut ; il l'enleva dans ses bras, il l'apporta jusqu'auprès de leur père, qui, de son côté, s'empressait d'ouvrir un long pliant à dossier.

La jeune malade y fut doucement posée, étendue.

Le père et le frère, penchés tous deux vers elle, semblaient rivaliser à qui lui prodiguerait le plus de soins et de caresses.

Elle, leur souriant tour à tour, une main à celui-ci, l'autre à celui-là :

— Ah ! je suis bien ici. Ce bon soleil... l'air vif... la mer...

— Alors, dit le père, tu vas te baigner ?

A ce mot, elle se récria vivement, tout effrayée, toute suppliante :

— Non ! oh ! non... quant à cela, tu sais... tu m'as promis qu'on n'en parlerait plus.

— Quoi ! pas même avec ton frère ?

— J'ai essayé hier... j'ai trop peur ; je ne peux pas ! je ne peux pas !

Le peu de couleur qui était remonté à ses joues s'effaçait déjà ; elle recommençait à trembler.

Aubertin ne put contenir un mouvement de colère.

— N'insistez pas, mon père, dit Georges. Moi-même j'ai vu, j'ai compris qu'il ne fallait pas lutter contre cette singulière répugnance. Une véritable

horreur... Est-elle réellement invincible ?... nous verrons... Ne t'alarme pas, petite sœur ! tu vois que je te donne raison... Quant à moi du moins, je renonce à la prétention d'être ton baigneur.

Oui, oui, tu es tombée à l'eau étant toute petite, tu as failli te noyer... De là ton effroi. Pour te rendre la confiance, il faudrait un miracle.

— A la bonne heure ! fit-elle joyeusement. Ne te fâche pas, père... j'ai fait tout ce que j'ai pu...

Tu vois, j'ai mis mon costume... et me voilà. Je prends un bain de sable... un bain d'air... un bain de soleil !

— Madelon ! dit M. Aubertin, il faut un autre traitement pour Zoé... Vous irez chercher le médecin.

Zoé s'arrêta tout à coup, frappée d'une nouvelle épouvante :

— Le médecin ?... encore !... Oh ! père, père, je t'en prie.

Une seconde fois le frère intervint.

(A suivre.)

CHARLES DESLATS.

Maximes et Pensées.

Les fous et les sottes gens ne voient que par leur humeur.

La parfaite valeur est de faire sans démailler ce qu'on serait capable de faire devant tout le monde. LA ROCHEFOUCAULD.

mes, le soir, se répandaient dans tous les cabarets et cafés de la ville, et criaient par dessus les toits que leurs officiers avaient eu le dessous.

Si c'est ainsi que les chefs républicains préparent la revanche!

P. S. — Un comble. L'officier qui commandait le dépôt a été condamné aux arrêts forcés. Pourquoi?

Chronique Locale et de l'Ouest.

MUSIQUE MUNICIPALE.

La Musique municipale de Saumur donnera à ses souscripteurs, dimanche prochain 26 novembre, à 8 heures, dans les salons de la Mairie, sa première soirée musicale de la saison d'hiver.

Programme.

1. Fantaisie sur l'Ombre : Musique municipale.
2. Fantaisie sur *Rigoletto*, pour violoncelle : M. Martel.
3. *David chantant devant Saül*, chanté par M. T.
4. *Sur les Remparts*, chœur à 4 parties, par des Amateurs.
5. *Pomponnettes*, polka : Musique municipale.
6. *Le Val d'Andorre*, chanté par M. T.
7. *Réverie*, de Humblot, pour violoncelle : M. Martel.
8. *Le Volontaire d'un an*, chanté par M. T.
9. *Les Cloches de Corneville*, valse : Musique municipale.

Le chef de musique, V. MEYER.

Nous avons bien lieu de nous mettre en garde contre la prédiction de l'Observatoire sur la cessation de la pluie et l'arrivée des frimas. Hier soir, la pluie a repris de nouveau et a tombé toute la nuit.

Aujourd'hui, le vent est retourné à l'ouest et le temps est toujours pluvieux, malgré quelques éclaircies.

La Loire est à 2^m 95 à l'échelle du pont Cessari.

Nous rappelons aux hommes des classes de 1868, 1873 et 1877, que c'est à partir du 20 novembre qu'ils doivent déposer leur livret individuel à la mairie de leur domicile ou de leur résidence. Le dernier délai pour le dépôt expire le 6 décembre. Les hommes ayant contracté l'engagement conditionnel dans le courant de l'année 1878 sont de la classe 1877.

Les livrets des hommes désignés seront pris à la mairie par la gendarmerie et adressés par elle au bureau de recrutement pour y faire établir les certificats de passage ou les ordres de route. Ils seront renvoyés à la gendarmerie, qui les remettra aux intéressés. Les hommes qui ne se conformeraient pas à ces prescriptions, sont passibles de punitions disciplinaires.

Avis important : les hommes sont prévenus qu'ils doivent toujours réclamer un reçu lorsqu'ils remettent leur livret à la mairie ou à la gendarmerie.

ANGERS.

Une chute. — Dimanche matin, vers trois heures, Briant, garçon tripiier, demeurant rue Parcheminerie, 39, rentrait à son domicile en complet état d'ivresse. En arrivant chez lui, il se pencha à la fenêtre pour prendre l'air ou pour... rejeter ce qu'il avait de trop sur le cœur, on ne sait au juste. Toujours est-il que la tête emporta le reste du corps et qu'il tomba du deuxième étage sur le pavé de la rue.

Des voisins, réveillés par la chute de ce corps, arrivèrent pour le relever et coururent chercher le docteur Jagot, qui lui donna les premiers soins.

On transporta ensuite le blessé à l'hôpital, où il rendait le dernier soupir en entrant. (Étoile.)

Le concours annuel de la Société hippique française se tiendra à Nantes du 4 au 14 mars prochain.

Ce concours comprend quinze départements : Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loire-Inférieure, Loiret, Maine-et-Loire, Mayenne, Morbihan, Sarthe, Deux-Sèvres, Vendée et Vienne.

Les engagements seront reçus à Nantes, à la Préfecture, le lundi 26 février.

L'arrivée des chevaux se fera le dimanche 4 mars, avant dix heures du matin.

Le Conseil municipal de Parigné (Mayenne) vient de voter un crédit spécial pour l'achat d'un crucifix en ivoire destiné à la maison d'école, en remplacement d'un crucifix qui a été enlevé par l'ordre d'un inspecteur primaire.

Faits divers.

La fièvre typhoïde sévit à Saintes avec une grande intensité.

Le nombre des malades augmente chaque jour. Les médecins ne peuvent suffire aux visites, et nous connaissons des malades, dit un de nos confrères, qui attendent depuis trois jours la visite du docteur.

Il y a deux jours, un médecin qui avait à la main, à six heures du soir, une liste de cinquante malades, déclarait en avoir visité vingt-six dans la journée. Les pensionnats se vident et la ville se dépeuple.

Entre temps, l'autorité municipale déclare que l'état sanitaire de Saintes n'a jamais été meilleur!

Un fait assez curieux et assez intéressant s'est produit lundi à la Faculté des lettres de Bordeaux. Le frère et la sœur ont été reçus bacheliers ès-lettres le même jour, tous deux avec la mention *assez bien*; la jeune fille avait obtenu une dispense d'âge.

Chose plus curieuse encore, il y a trois ans, deux frères et une sœur de ces nouveaux bacheliers obtenaient le même diplôme. L'un d'eux, qui a obtenu le prix d'honneur de rhétorique et le prix du ministre, est aujourd'hui élève de l'École normale supérieure et licencié ès-lettres.

Le père de ces jeunes gens vraiment doués est M. Audiat, lauréat de l'Institut, professeur du collège de Saintes et bibliothécaire de cette ville.

Dimanche dernier était de passage à Marseille le second-fils d'Abd-el-Kader, venant de Damas et se rendant à Paris, où il va se faire opérer de la cataracte.

Des vingt-quatre enfants qu'a eus l'émir, il ne lui en reste plus que onze, qui vivent à Damas auprès de leur père, à l'exception du fils aîné qui trépa, on le sait, il y a quelques années, dans une tentative de soulèvement des tribus africaines. Mais Abd-el-Kader, qui reçoit de la France une pension de 100,000 francs, s'empresse de désavouer ce fils rebelle et protesta de sa fidélité à notre pays. Abd-el-Kader a aujourd'hui 75 ans.

Nous apprenons la mort tragique, en Albanie, de deux de nos compatriotes : M. Battus, chancelier du consulat français à Scutari, et M. Lambert, ingénieur français. Un petit bateau à vapeur, le *Tchernagora*, appartenant à un sujet autrichien nommé Manos, se rendait de Scutari à San-Giovanni-Medua, par la Boiana. A bord se trouvaient M. Lambert, M. Battus; Antin-Effendi, inspecteur turc des forêts; Ali-Effendi, officier de la marine turque; M. Manos, propriétaire du bateau; un machiniste et plusieurs matelots dalmates. A l'embouchure de la Boiana, un paquet de mer éteignit les feux du *Tchernagora*, emplit le navire d'eau et le fit sombrer. Tous les passagers ont péri dans les flots, à l'exception du machiniste, qui parvint à atteindre le rivage. L'équipage du *Novi-Bazar*, qui avait essayé de les sauver, ne put que recueillir leurs cadavres, jetés par le flot sur la rade, où ils ont été inhumés.

Variétés.

DE L'INFLUENCE DE LA MUSIQUE SUR LES ANIMAUX.

La *Gazette des Animaux*, parlant d'un compositeur ingénieux, prétend avoir retrouvé, dans un carnet, les appréciations de ce philosophe à ses moments sur le goût musical des divers animaux de la création.

Je les transcris :

Le goût de la musique est insignifiant

chez les oiseaux. Ce qu'on nomme leur chant n'est qu'un bruit, et c'est une simple curiosité qui semble les intéresser s'ils entendent un accent mélodique. Mais chez eux, aucune satisfaction, émotion nulle.

Le cheval a la perception plus élevée. La sonnerie du clairon l'anime. C'est un plaisir qui excite ses nerfs, le rend hardi et courageux.

Le chien est totalement mélophobe.

En voilà un que la musique agace, irrite! Il commence à s'agiter, il pleure, il hurle. Donc, sensation pénible. J'en ai vu tomber en catalepsie, pour peu que la musique continuât. Le piano semble surtout posséder le don de l'exaspérer.

Et cependant, par exception, les chiens d'aveugles supportent la clarinette avec un rare stoïcisme. Il est vrai que c'est une race et un instrument à part.

Quant au chat, la musique ne lui semble pas antipathique, il s'endort volontiers près de ce terrible instrument qui a nom le piano, — ressemblant en ce point à beaucoup de mélomanes; — mais notez que la musique bruyante l'incommode fort; alors ses poils se hérissent, ses yeux s'écarquillent, jettent des lueurs fauves, et, s'il trouve la porte de sortie, il grimpe bien vite se consoler sur les toits, au grincement monotone des girouettes. Une remarque curieuse : le chat aime la petite flûte; elle lui rappelle les oisillons qu'il guette au pied d'un arbre. Au son de cet instrument, il lève son museau, il se dresse. La chanterelle du violon, jouée dans sa partie extrême, le rend inquiet. Il cherche. Il regarde partout, il lui semble alors que c'est un concert de souris poussant leurs petits cris aigus qu'il entend, et il est là, attentif, prêt à se jeter sur ses ennemies. N'est-ce pas là une preuve d'égoïsme, de positivisme et d'intelligence?

Par contre, le chat n'aime pas les notes graves. Je connais un brave bourgeois qui met en déroute tous les matous de son quartier en jouant du basson.

La poule est insensible à la musique. Le coq, le vaniteux roi de la basse-cour, devient furieux au son d'un instrument; il s'arrête, hérisse sa crête, lève son bec et est prêt à lutter, fût-ce même contre un ophiélide. On a prétendu que le poisson était mélomane. Erreur. Le moindre bruit ou son le fait bien vite rentrer dans son trou.

L'araignée, au contraire, semble avoir un goût très-prononcé pour la mélodie. Elle choisit volontiers sa retraite dans la caisse d'un piano, si on n'a le soin de la fermer.

J'en ai connu une, de taille respectable, qui venait régulièrement se poser avec une grande discrétion sur le bord du couvercle, lorsque je travaillais. Elle ne bougeait pas; mais, une fois les exercices terminés, elle descendait et disparaissait l'âme joyeuse. N'est-ce pas là une preuve de la sensibilité musicale jusqu'au degré le plus inférieur du règne animal?

Ici s'arrêtent les notes jetées sur le carnet. Puisse-t-elles intéresser les musiciens qui aiment les animaux. Ils reconnaîtront toujours la justesse d'observation de l'inventeur.

Quant à moi, je n'ajouterai qu'un mot. C'est celui-ci : Ne dit-on pas d'un musicien toqué : « Il a une araignée dans le plafond » ?

On le dit de bien d'autres, ma foi, qui ne sont nullement musiciens.

Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 19 novembre 1882.

Versements de 94 déposants (19 nouveaux), 33,899 fr. 87 c.

Remboursements, 18,255 fr. 75 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Martigné-Briand, de Vihiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Allonnes et de Saint-Lambert-des-Lévées.

BIBLIOGRAPHIE.

Nouveau Globe Terrestre physique et politique de 1 mètre de circonférence, imprimé en 13 couleurs. Prix: 33 fr., payables 5 fr. par mois.

FLAMMARION (CAMILLE). — *Astronomie Populaire*. 2 vol. grand in-8° illustrés de 260 gravures, 7 chromolithographies, cartes célestes, etc. Prix: 20 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Dictionnaire d'Histoire naturelle, par Ch. D'Orbigny, avec la collaboration de membres de l'Académie des sciences. Nouvelle édition, comprenant 28 volumes de texte et 3 volumes Atlas, contenant 340 planches, soit environ 1,000 sujets coloriés. Prix, broché: 480 fr. payables 15 fr. par mois.

LAROUSSE (PIERRE). — *Grand Dictionnaire Universel du XIX^e Siècle*. 16 vol. in-4°. Prix: 600 fr., payables 20 fr. par mois.

Bibliothèque Classique du Piano. Collection complète des 92 sonates de BEETHOVEN, CLEMENTI, HAYDN, MOZART et WEBER; 11 volumes grand format (1,700 pages), magnifiquement gravés. Prix: 60 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON. (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

Vieilles faïences d'Italie et de Delft, à vendre chez M. LIVERANI, 15, rue Saint-Jean, Saumur.

Théâtre de Saumur.

COMPAGNIE PARISIENNE (3^e année). — A. GODFRIN, directeur. — H. DE LANGLAY, administrateur.

Mercredi 22 novembre 1882.

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE DONNÉE PAR LES ARTISTES du VAUDEVILLE

Le grand succès du Vaudeville

TÊTE DE LINOTTE

Comédie nouvelle en 3 actes, de MM. Théodore Barrière et E. Gondinet.

Au 2^e acte, DÉCOR NEUF conforme à celui du Vaudeville.

Distribution :

Champanet	MM. A. Carré.
Grinoine	Galaberd.
Ruy Go-mar	Howey.
Carpiquel	Meillet.
Le concierge	Rivière.
Le cocher	Mentel.
Célestine	M ^{lle} L. Caron.
Elmaire	Paurelle.
Olympia	Achard.
Cécile	L. Laville.
Le Trotin	Englebert.
Justine	Albrat.

On commencera par :

La Cravate blanche, comédie en 1 acte, de M. E. Gondinet.

Octave, M^{lle} Meillet; — Florentin, M. Galaberd; — Agathe, M^{lle} M. Achard.

A 9 heures, *Tête de Linotte*.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 heures.

Marché de Saumur du 19 Novembre

Blé nouveau (Ph.)	18 50	Huiledenox.	50	150	—
From. 1 ^{re} q. (Ph.)	18 50	Graine tréfle	50	—	—
Froment (Ph.) 77	—	— lin.	70	—	—
Halle, moy ⁿ	18 16	— Luzerne	50	—	—
Seigle	75	10	Foin (dr. c.)	780	70475
Orge	65	10 40	Luzerne —	780	70475
Avoine h. bar. 50	8 75	Faille —	780	35437	
Fèves	75	15	Amandes	50	—
Pois blancs	80	38	Cire jaune	50	190
— rouges	80	39	Chanvres 1 ^{re}	—	—
Colza	65	—	qualité (52 k. 500)	43	—
Chenevis	50	—	2 ^e	39	—
Farine, culas. 157	51	—	3 ^e	—	95

COURS DES VINS.

BLANC (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1881, 1 ^{re} qualité	à	à
Id. 1881, 2 ^e	120	à
Ordin., envir. de Saumur 1881, 1 ^{re}	110	à
Id. 1881, 2 ^e	110	à
Saint-Léger et environs 1881, 1 ^{re}	105	à
Id. 1881, 2 ^e	105	à
Le Puy-N.-D. et environs 1881, 1 ^{re}	105	à
Id. 1881, 2 ^e	100	à
La Vienné, 1881	80	à 85

rouges (2 hect. 30).

Souzay et environs, 1881	160	à 170
Id. 1881	160	à
Champigny, 1881	170	à 200
Id. 1881	170	à
Id. 1881	170	à
Varrains, 1881	150	à 165
Varrains, 1881	150	à
Bourgueil, 1881	165	à 170
Id. 1881	165	à
Id. 1881	165	à
Id. 1881	165	à
Restigné 1881	160	à 165
Id. 1881	160	à
Chinon, 1881	160	à 165
Id. 1881	160	à
Id. 1881	160	à
Id. 1881	160	à

Dosage des médicaments. — En médecine, la dose exacte est une condition énorme de succès, et telle substance, d'un effet admirable, peut devenir inutile ou même nuisible, si on change la quantité prescrite. Ce n'est pas là heureusement le cas du FER BRAVAIS, le meilleur de tous les toniques et le reconstituant par excellence; mais néanmoins, voulant entourer son produit de toutes les précautions désirables, M. Bravais a inventé un compte-gouttes qui fait partie de chaque boîte du FER BRAVAIS; cet instrument, dont le maniement est facile pour tout le monde, est comme une estampille, une signature qui garantit la provenance, et peut mettre en garde le public contre la contrefaçon ou les produits similaires.

LA GAZETTE D'ANJOU, journal artistique, littéraire, illustré (2^e année), a repris sa publication à l'ouverture de la saison théâtrale.

Cette année, la Gazette d'Anjou publie les photographies des principaux artistes de la troupe.

Prix du numéro sans photographie, **15 centimes**; avec photographie, **25 centimes**.

Appel aux Poètes.

Un Concours poétique est ouvert à Fécamp (Seine-Inférieure).

Tous les Poètes peuvent y prendre part. Demander le programme à M. E. HEROUARD, 30, rue Sainte-Croix, à Fécamp (Seine-Inférieure).

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie},
rue Jacob, 56, A PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la Mode illustrée, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie. On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste

à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; douze mois, 14 fr.
4^e édition, avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

Le Jeune Age Illustré, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{me} LERIDA-GEORFROY.

Editeur : Victor PALMÉ, 77, rue des Saints-Pères, Paris.
Un an, 10 francs ; 6 mois, 6 francs.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT
Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.	8 h. 13 matin.	14 h. 14 matin.	6 h. 08 soir.	8 h. 53 soir.
8 h. 35 —	—	—	—	—	—
10 h. 15 —	—	—	—	—	—
1 h. 03 soir.	4 h. 53 soir.	—	—	—	—
5 h. 35 —	11 h. 47 —	—	—	—	—
7 h. 50 —	—	—	—	—	—

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 50 matin.	9 h. — matin.	10 h. 50 soir.	11 h. — soir.	11 h. 59 soir.	—
6 h. 15 soir.	—	—	—	—	—
12 h. 45 —	3 h. 47 —	—	—	—	—

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

PAUL GODET, propriétaire-gérant

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 21 NOVEMBRE 1882.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
Dernier cours.	Clôture préc.		Dernier cours.	Clôture préc.		Dernier cours.	Clôture préc.	
3 %	79 90	80	Nord	1975	1010	OBLIGATIONS		
4 % amortissable	80 60	80 40	Orléans	1245	1250	Dép. de la Seine, emprunt 1857	240	240
4 1/2 %	109 75	109 30	Ouest	780	780	Bons de liquid. Ville de Paris	515	515
5 %	114	113 75	Compagnie parisienne du Gaz	1515	1525	Obligations communales 1879	433	435
Obligations du Trésor	505	503	Canal de Suez	2412	2412 50	Obligat. foncières 1879 3 %	433	430
Obligations du Trésor nouvelles	510	507	C. gén. Transatlantique	425	425	Est	370	370
Bons de liq. départementaux	522 50	525	OBLIGATIONS			Midi	370	370
Banque de France	5200	5250	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	502 50	503	Nord	372	372
Comptoir d'escompte	1000	1005	— 1865, 4 %	517 50	517	Orléans	372	370
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1300	1315	— 1869, 3 %	400	400	Ouest	360	370
Crédit de France	105	100	— 1871, 3 %	394	394	Paris-Lyon-Méditerranée	373	373
Crédit mobilier	420	415	— 1875, 4 %	511	510	Paris-Bourbonnais	369	368
Est	726 25	727 50	— 1876, 4 %	510	511	Canal de Suez	557	554
Paris-Lyon-Méditerranée	1372 50	1380						
Midi	1170	1180						

GARE DE SAUMUR.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	6 — 45 — — matin (s'arrête à La Ferté-Macé)	8 — 56 — — matin, omnibus-mixte.	1 — 25 — — soir.	3 — 32 — — express.	7 — 15 — — omnibus.	10 — 36 — — (s'arrête à Angers)
---------------------------------------------	---------------------------------------------	----------------------------------	------------------	---------------------	---------------------	---------------------------------

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	8 — 21 — — omnibus.	9 — 37 — — express.	12 — 48 — — soir, omnibus-mixte.	4 — 24 — — express-poste.	10 — 24 — — express-poste.
---------------------------------------------	---------------------	---------------------	----------------------------------	---------------------------	----------------------------

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.
ADJUDICATION DE DIVERSES FOURNITURES
Pour l'Atelier d'Arçonnerie de Saumur.

Le lundi 18 décembre 1882, à une heure, à la Mairie de Saumur, il sera procédé à l'adjudication, par groupe, sur soumissions timbrées et cachetées, des fournitures ci-après, à faire pendant l'année 1883 :

- 1^{er} GROUPE. — Métaux.
- 2^e GROUPE. — Fers et tôles.
- 3^e GROUPE. — Fil de fer.
- 4^e GROUPE. — Charbons.
- 5^e GROUPE. — Ingrédients divers.
- 6^e GROUPE. — Tissus.
- 7^e GROUPE. — Bois divers.
- 8^e GROUPE. — Cuirs divers.
- 9^e GROUPE. — Accessoires de sellerie.
- 10^e GROUPE. — Objets de quincaillerie et outils.

Le cahier des charges est déposé dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire, à Saumur, et au bureau de l'officier d'administration comptable de l'Arçonnerie, où le public sera admis à en prendre connaissance, ainsi que des pièces exigées pour concourir à l'adjudication.

Le Sous-Intendant militaire, DAUBERGNE. (634)

Étude de M^e BRAC, notaire à Saumur, successeur de M^e LE BLAYE.

A VENDRE

Par adjudication, Le dimanche 26 novembre 1882, à 1 h. après midi, En l'étude de M^e BRAC, notaire, placé de la Bilange, 27,

MAISON DE CAMPAGNE

Au Petit-Puy, commune de Saumur, Comprenant 5 pièces, dont 3 à cheminée, buanderie, cave dans le roc. Jardins superposés. Contenance totale : 5 ares. Vue magnifique sur la Vallée.

Mise à prix : 4,000 fr.

Une seule enchère adjudicera. Cette maison dépend de la succession de M^{me} Trubert.

S'adresser, pour visiter, dans la maison même. (596)

A VENDRE

UN TRÈS-BON CAMION
Se transformant en break. S'adresser au bureau du journal.

Étude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

596 MÈTRES DE TERRAIN À BATIR

A l'angle de la rue de Bordeaux et de la rue du Champ-de-Foire.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION En l'étude de M^e BRAC, notaire, Le dimanche 26 novembre, à 2 heures.

Mise à prix : 7,000 fr.

La première enchère adjudicera.

Étude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE TRÈS-JOLIE MAISON DE MAÎTRE

Nommée LABRARDAYE,

Située commune de Vivy, sur la route qui conduit des Deux-Sœurs à Longué, à 1,500 mètres des Deux-Sœurs, 500 mètres de la gare projetée du chemin de fer de Saumur à Baugé, et 10 kilomètres de Saumur.

Cette maison est composée au rez-de-chaussée de salons, salle à manger, celliers, buanderie, écurie, remise, hangar et sellerie ; au 1^{er} étage, six chambres et mansardes ; cour, basse-cour, jardin potager, prairies, bosquets, cours d'eau et douve ; le tout d'une contenance de 3 hectares 39 ares 85 centiares.

S'adresser, pour traiter et pour avoir des renseignements : à M^e MÉHOUS, notaire à Saumur ; à MM. SIMON, propriétaire à Bocé, et GRIFATON, expert à Beaufort. (319)

A VENDRE

OU A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine GRANDE MAISON AVEC JARDIN

COURS, REMISE ET ÉCURIE.

S'adresser à M^e GAUTIER, notaire, ou à M^{me} PAPILLON, rue du Presbytère. (563)

A AFFERMER

DE SUITE,

LA FERME DE L'ÉTANG

Commune de Gennes.

S'adresser à M. Louis BLANCHARD, à Louerre. (618)

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Située à Saumur, place de la Bilange,

Actuellement occupée par M. GALLÉ, cafetier.

S'adresser, pour traiter, à M. DANTON, propriétaire à Doué, ou à M^e GAUTIER, notaire. (608)

A VENDRE

BON ET FORT CAMION

S'adresser au bureau du journal.

M^e GAUTIER, notaire à Saumur, demande de suite un petit clerc.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A CÉDER

ÉTABLISSEMENT D'ENGRAIS

Très-important,

A SAUMUR.

S'adresser au notaire. (630)

ON DÉSIRE trouver un homme pour cultiver à moitié un vaste jardin. S'adresser au bureau du journal.

UN MÈNAGE demande un place le mari comme cocher, jardinier ou commissionnaire, la femme comme cuisinière ou bonne d'enfant. S'adresser au bureau du journal.

On demande un apprenti corsetier. S'adresser à M. Gustave VIGNAUD, 39, rue du Portail-Louis. (640)

ON DEMANDE un domestique âgé d'une trentaine d'années. S'adresser chez M. Louis DUBOIS, négociant à Varrains. (626)

50 pour 100 de REVENU PAR AN
LIRE les MYSTÈRES de la BOURSE
Envoi gratuit par la BANQUE de la BOURSE (Société Anonyme) Capital 1 000 Millions de Fr.
PARIS, 7, Place de la Bourse, 7, PARIS

Saumur, imprimerie de P. GODET.

CHEMISERIE SPÉCIALE



Mesures à joindre à toute commande :

- 1^{re} Mesure. 1 à 1, tour du cou.
- 2^e — 1 à 2 et à 3, longueur de la manche (pièce et poignets compris).
- 3^e — 3 à 3, largeur du poignet.
- 4^e — 1 à 4, longueur du plastron.
- 5^e — 5 à 5, le tour sous les bras.
- 6^e — 6 à 6, le tour de la taille.
- 7^e — 1 à 7, longueur de la jupe, derrière.

EXEMPLE POUR 38 PROPORTIONNÉ
Mesures : 1^{re} 38. 14. 78. 27. 42. 92. 80. 103. 2^e 3. 3^e 4. 4^e 5. 5^e 6. 6^e 7.

A LA PAIX

Maison la plus importante dans son genre

MERCERIE, PASSEMENTERIE, BONNETERIE, GANTERIE

SARGET-GIRAULT

6, Rue d'Orléans, Saumur.

Les soins apportés à la confection de tous mes modèles ont donné à mes chemises une grande réputation et un succès sans précédent.

Mes prix sont des plus modiques, et des coupes de première capacité vous feront toujours des chemises d'une coupe fort élégante et gracieuse.

Chemises madapolam, sans apprêt, plastron uni (sur mesure), 6,50, — 7,75, — 9 fr., — 9,50.

Chemises madapolam, sans apprêt (sur mesure), devant, col et poignets en toile, 7,50, — 8,50, — 9,50, — 10,50, — 12 fr.

NOTA. — Comme garantie de la bonne exécution du travail, un modèle, à titre d'essai, est toujours livré au client, afin qu'il puisse s'assurer de la perfection de la coupe et de la qualité de l'étoffe employée.

On peut m'envoyer un modèle, je me charge de faire exactement conforme.

CHEMISES CONFECTIONNÉES

Chemises crétonne, couleurs variées, 3,90, — 4,50, — 5,75, — 6,75.

Chemises crétonne, sans apprêt, plastron uni, 4,75, — 5,75.

Chemises en madapolam, sans apprêt, qualité extra, plastron, col et poignets en toile, 6,75, — 7,75, — 8,75.

Chemises en madapolam, devant, col et poignets en toile, avec guirlandes et boutonnières brodées, 7,75, — 9,75, — 12 fr.

Chemises blanches pour enfants, 2,90, — 3,90, — 4,50.

GRAND CHOIX DE FAUX-COLS ET MANCHETTES

Assortiment complet de Gilets, Pantalons et Chaussettes en tous genres

CHOIX VARIÉ DE CRAVATES DE TOUTES FORMES

Bretelles, Jarretières, Boutons de manchettes et Parures en nacre

GANTS CIVILS ET MILITAIRES

Spécialité de PARFUMERIE vendue au rabais